2 MO 4 PAWÒL !

Le journal des étudiants de l'université des Antilles - Pôle Guadeloupe

#01
Décembre 2022

Jaden kréyòl

Des étudiants, en Master 1 de sciences politiques se sont inspirés du modèle de culture agro-écologique traditionnelle : le jardin créole.

Vie du campus

Conférence sur le dérèglement climatique, journée d'échange entre l'artiste Keros-N et le procureur de la République, Patrick Desjardins, Journée du sport, d'Halloween : la vie reprend sur le campus de Fouillole !

Enquêtes

Pourquoi autant d'épaves dans la rade de Pointe-à-Pitre ?
Et que représente la stèle commémorative dans la cour de la faculté de Droit de Fouillole ?

Culture

Retour sur la masterclass de chant organisée par l'Enseignement complémentaire libre (ECL) de chant.

Rencontres

Portrait de Didier Destouches, universitaire, poète et peintre
Interview d'Alain Maurin, doyen de la faculté des Sciences juridiques et économiques

Pratique

Risques de l'entrepreneuriat
Étudiants, comment déclarer ses impôts ?

Directeur de publication : Alain Maurin - Rédactrice en chef : Céline Guillaume - Assistants rédactrice en chef : Mélanie Vergé-Dépré, Tiphanie Maddy - Secrétaire de rédaction : Marinne Apatout, Elisabeth Celmar - Rédacteurs : Tarimy Andrianarivo, Marie-Flore Cadet, Kérancia Nice, Samyrah Gustave, Marinne Apatout, Elisabeth Celmar, Mélanie Vergé-Dépré, Tiphanie Maddy, Jérôme Zig, Marinne Apatout, Elisabeth Celmar, Adrien Abou, Noa Flason - Photographes : Adrien Abou, Noa Flason, Tiphanie Maddy - Dessinatrice : Kérancia Nice - Iconographes : Kenny Champagne, Jérôme Zig - Correcteurs : Adrien Abou, Mélanie Vergé-Dépré - Maquette : L'agence Papillon - l.agencepapillon@gmail.com - Infographiste : Noa Flason - Chargé de communication : Jérôme Zig - Coordination éditoriale : Céline Guillaume - Crédits photos couverture : © Tiphanie Maddy - Magazine édité par l'UFR des Sciences Juridiques et Économiques de l'Université des Antilles, Campus de Fouillole, BP 270, 97157 Pointe-à-Pitre, Guadeloupe - Imprimé par Grand Large Imprim'Editions - ISSN en cours - Contact : 2mo4pawolua@gmail.com

Remerciements : Lucie Gangapal, Responsable de la Scolarité de la FSJE, Joëlle Jomie, Service comptable de la FSJE, Rachida Coquin-Boussissi, gestionnaire de scolarité des étudiants des Licences Droit et Science politique de 2e année et 3e année, Christian Saad, maître de conférences Sciences économiques, ancien Doyen UFR des Sciences Juridiques et Economiques, Didier Destouches, docteur en droit, enseignant-chercheur, maître de conférence en histoire du droit, Gaëlle Compper, docteure en droit, consultante en politiques publiques et criminologue, Sébastien Mathouraparsad, maître de conférences en économie, chercheur Creddi, chercheur associé PEP - partnership for Economic Policy.

ÉDITO

2MO 4PAWÔL est enfin sorti !

Ce journal, c'est le fruit de notre volonté de mettre à votre disposition une source d'informations sur la vie du campus universitaire de Fouillole.

Nous nous sommes lancés le défi de vous proposer une vision globale et vive du fonctionnement de l'université. Au sommaire : interview, portrait, histoire ou encore musique. Nous avons décidé de produire un contenu varié à l'attention des étudiants, mais aussi du corps enseignant et administratif de la faculté.

L'équipe de 2MO 4PAWÔL tient à remercier Alain Maurin, le doyen de la faculté SJE ainsi que Céline Guillaume, directrice de L'agence Papillon et enseignante référente sur le cours « Conception et réalisation d'un journal étudiant ».
Le premier, pour avoir lancé l'idée de cette aventure et faire la démonstration que la jeunesse guadeloupéenne a du talent et qu'il faut la mettre au centre du jeu. La seconde, pour ses compétences, sa rigueur et sans qui la concrétisation de ce projet n'aurait pas vu le jour.

Remerciements également aux étudiants et à tous ceux qui ont contribué à la création de ce journal. Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire tout comme nous avons pris plaisir à le réaliser.

2MO 4PAWÔL, c'est notre création pour vous, alors nous espérons que cette première édition vous plaira.

2MO 4PAWÔL, c'est votre journal étudiant, alors nous attendons vos soutien, implication et appropriation pour le faire grandir.

Tarimy Andrianarivo, Marinne Apatout, Tiphanie Maddy, Mélanie Vergé-Dépré

04 **Vie du campus**
- Conférence : les impacts du dérèglement climatique sur la vie professionnelle
- Journée Halloween
- Journée du sport
- Associations et Conseils de l'université
- Yolène Duchaudé, Prix du Jury 2022

07 **L'interview**
Alain Maurin, doyen de la FSJE

08 **Koté jaden**
- Un jardin créole au sein de L'UFR SJE
- Au cœur du suretier

10 **Kilti**
- Mizik é tradisyon
- Didier Destouches, l'artiste aux multiples facettes

12 **Istwa an nou**
- Le mystère des épaves
- Les fusillés oubliés de Fouillole

14 **En pratique**
- Entrepreneuriat : face cachée
- Un pas vers les impôts

15
- **Humour**
- **Playlist musicale**

L'ÎLE AUX BELLES EAUX : AN BA DLO ?

Avez-vous déjà considéré le changement climatique comme un potentiel danger pour votre carrière professionnelle ? Cette interrogation était au cœur d'une conférence mercredi 09 novembre 2022, au sein de l'amphithéâtre Lepointe, organisée par les étudiants du master 2 Économie appliquée.

« Le dérèglement climatique va affecter votre carrière ! » : voici l'intitulé de la conférence proposée par David Julius, président de Molokoï, en co-animation avec Theo Bonnet, ingénieur en énergie de l'environnement. Les deux intervenants souhaitaient mettre en avant les impacts du changement climatique sur la vie professionnelle, notamment chez les grandes entreprises.

Différents impacts

Trois catégories d'impacts ont été évoquées. Les impacts physiques (sécheresse, tempêtes, montée des eaux,…) affectent déjà notre territoire. Ils entraineront, par exemple, d'ici une centaine d'années, « *une submersion de Jarry un jour sur deux* » ont souligné les deux intervenants. Les impacts règlementaires se manifestent aussi, à travers une évolution des lois et des normes. Pour exemple, la taxe carbone qui « *inciterait à délaisser les gros véhicules thermiques pour aller vers des petits véhicules thermiques/électriques et les vélos*». De nouvelles problématiques relatives aux véhicules industriels pourraient apparaître.

Secteurs en déclin

Dernier aspect clé : le comportement de la clientèle. Le changement climatique pourrait ainsi provoquer un déclin de certains secteurs économiques, tel que le secteur touristique. D'ici quelques années, il pourrait engendrer un « *désintérêt de la part des touristes hexagonaux qui se recentreraient sur des voyages locaux* «, en raison de la multiplication des intempéries et catastrophes naturelles. ■

Marinne Apatout

« KA KI ON SITWAYEN ? »

C'était le thème abordé lors de la journée d'échange entre l'artiste Keros-N et le procureur de la République, Patrick Desjardins, le 15 novembre 2022, de 9h à 10h30.

Cet échange était organisé par le Professeur Michel Geoffroy, président de l'Université des Antilles. Les étudiants de l'UFR sciences juridiques, économiques et sociales ont pu assister et échanger sur l'éducation, la justice et la citoyenneté, à l'amphithéâtre Alex Meryl, sur le campus de Fouillole. Keros-N a expliqué que pour lui, le manque d'emplois et de structures pour les jeunes sont les véritables causes des problèmes de violence. Pour le procureur, « *La violence qui est manifestée, c'est l'échec de la société.* » Il a approuvé les propos de l'artiste et a revendiqué le fait que l'ascension sociale reste possible. Les termes « amour, justice, paix et égalité » ont clôturé le débat. ■

Kenny Champagne

RENCONTRES ENCHANTÉES

Le 28 octobre 2022, Rachida Coquin-Boussissi, gestionnaire de scolarité des étudiants en licence de droit et d'économie-gestion (2e et 3e année), avait mis en place « La journée Halloween ». Cette initiative, avait pour but de recréer des activités au sein de l'université et en prime, de raviver la cohésion sociale. Les étudiants s'étaient prêtés au jeu, vêtus de noir et orange.

Samyrah Gustave

© Samyrah Gustave

Rachida Coquin-Boussissi, gestionnaire de scolarité des étudiants des licences droit et sciences politiques de 2e année et 3e année

© Noa Flason

Un moment ludique, mais aussi de partage fort apprécié !

Pour retrouver les interview réalisées en micro-trottoir, va jeter un coup d'œil sur ce QR Code. N'hésite pas à laisser un commentaire !

De nombreux événements sont organisés par l'association Suaps tout au long de l'année, rendez-vous sur leur page Instagram : @suaps_antilles_guadeloupe.

EN APARTÉ : OÙ SE GARER SUR LE CAMPUS ?

© Kérancia Nice

LA JOURNÉE DU SPORT

Le 27 octobre 2022 a eu lieu la Journée nationale du sport. Jean-Philippe Blacodon, directeur du Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps) des pôles de Guadeloupe et de Martinique, avait organisé sur le campus de Fouillole, la « Journée Sport et Santé ».

Jean-Philippe Blacodon était accompagné de ses tuteurs étudiants : Joël Vira, Stacy Vedrine, Nicolas Diomar, Loan Cartoc et Celia Nagaman. Avec plus de 250 participants, la « Journée Sport et Santé » a été un réel succès. L'évènement a débuté à 9 heures avec des activités de relaxation et de détente (yoga et sophrologie). Ensuite, des jeux sportifs, collectifs, d'adresse et d'équilibre ont été organisés, dans le but de développer la souplesse et la coordination. Enfin, des matchs d'exhibition de volley-ball, futsal et handball ont été organisés. Les meilleurs joueurs ont été récompensés. « *Le principe de cette journée était, premièrement, de permettre aux étudiants de pratiquer une activité physique librement. Mais aussi, et surtout, de comprendre que le sport est capital pour combattre et prévenir des problèmes très courants aux Antilles : les maladies cardiovasculaires, le surpoids et la sédentarité.* » a indiqué le directeur. ■

Kenny Champagne et Kérancia Nice

LES CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la politique de l'université, des élections ont lieu régulièrement. Elles ont pour but d'élire des représentants des différents collèges de l'université : administration, enseignants, employés et étudiants.

Les étudiants sont parties prenantes au sein de ces trois conseils en particulier :

- Le conseil de l'université, présidé par le président de l'université.
- Le conseil de pôle, présidé par le président de l'université et le vice-président du pôle.
- les conseils de faculté, présidés par le doyen de la faculté. Ils se composent de 4 collèges :
    1. les enseignants
    2. les administrateurs
    3. les étudiants
    4. les représentants des grandes institutions (région, département, villes et partenaires de l'université).■

Jérôme Zig

YOLÈNE DUCHAUDÉ, PRIX DU JURY 2022

Yolène Duchaudé, doctorante en chimie de l'Université des Antilles, a gagné la finale régionale du concours « Ma thèse en 180 secondes », en obtenant le Prix du jury 2022. Bravo !

Développement des méthodes alternatives et innovantes de lutte anti-transmission vectorielle en utilisant la flore de Guadeloupe, c'est l'objet de la recherche de Yolène Duchaudé. Son projet est de fabriquer un "barrage odorant", tel un brouilleur d'odeurs, en s'aidant de plantes locales à hauts potentiels anti-moustiques : bois d'inde, de chandelle, du fruit à pain et même de la sargasse. « *100% local, sain pour la peau et pour l'environnement !* » plébiscite la doctorante.■

Tarimy Andrianarivo

SÉ AN LANMEN KA LAVÉ LOT

16 associations sont présentes sur le pôle Guadeloupe de l'université. Focus sur deux d'entre elles : Themix et Medik West Indies.

THEMIX

Themix, l'association des étudiants de l'UFR des sciences juridiques et économique a été créée en 2018. Elle organise régulièrement des concours d'éloquences, des ateliers de prise de parole en public, des cérémonies de remise des diplômes, ou encore des foires culinaires afin d'animer le pôle Droit de la faculté. L'association a pour objectif de : « *fédérer les étudiants de la fac SJE autour de projets communs, se placer en tant que médiateurs, entre étudiants de notre composante et enseignants/personnels administratifs, et enfin de faire entendre la voix des étudiants de l'UFR SJE, en se présentant aux différentes élections de l'université.* » confie Carl Rippon.

MEDIK WEST INDIES

Détour maintenant du côté du pôle Médecine avec Medik West Indies. L'association se charge de tout ce qui touche à la santé, à travers des villages de prévention, des journées de sensibilisation (Octobre rose, Sidaction, don du sang,…), des galas caritatifs et festifs. L'objectif : organiser la vie étudiante de ses adhérents à travers l'évènementiel, le sport et la culture, par le biais d'actions solidaires liées à la santé, mais aussi par des levées de fonds à travers des projets originaux.■

Marinne Apatout

Pour ne rien manquer sur les événements de ces associations, rendez-vous sur Instagram :
@Themix.ua
@Medikwestindies.

"RELEVER PLUSIEURS DÉFIS"

©Adrien Abou

Alain Maurin, doyen de la faculté de Sciences juridiques et économiques (FSJE) et professeur de sciences économiques, a accepté d'accorder une interview dans le cadre de la première édition du journal *2 Mo 4 Pawòl.*

Pourquoi vouliez-vous devenir professeur des universités ?

Ma motivation pour cette profession remonte depuis mes années passées au lycée de Baimbridge. À l'époque, il y avait une vraie émulation autour des questions sur le devenir de la Guadeloupe. Nous avions des professeurs, tels que Yves Leborgne, Daniel Maragnès, Max Jeanne, qui animaient le débat sur une diversité de disciplines : la gouvernance politique des Antilles, les caractéristiques socio-culturelles de la Guadeloupe, les évolutions des sociétés antillaises, le fonctionnement de leurs économies, etc. En découvrant leurs productions scientifiques, j'ai eu envie de les imiter. Ils éditaient une revue, Caré. Je ne comprenais pas tout mais je faisais l'effort de tout lire. J'étais un peu fasciné par ces écrits qui traitaient de sujets complètement différents des contenus des autres livres de nos bibliographies de lycéens. Au fond de moi, je me disais que j'aimerai un jour faire comme eux.

Quelles ont été vos actions au niveau de la faculté ?

Lorsque j'étais vice-doyen, j'étais en charge de tout ce qui concernait le patrimoine bâti de la faculté. J'avais impulsé une politique de développement et d'attractivité, en parfaite synergie avec la vision du doyen de l'époque, Jean Gabriel Montauban. Nous avions apporté nos énergies pour la réhabilitation du bâtiment central de la FSJE qui était pilotée par le Service du Patrimoine Immobilier de l'université, entrepris des travaux sur le bord de mer, y avions installé des carbets et mis en place des opérations de fleurissement. Une vie étudiante doit se développer, s'organiser et se structurer. Il s'agit pour nous de relever plusieurs défis, dont celui de l'attractivité du site, afin de permettre aux étudiants d'avoir une vraie vie sur la faculté. Nous avons la chance, en Guadeloupe, d'avoir un des plus beaux sites universitaires de France. Nous sommes à proximité de la mer. Il nous reste à poursuivre un aménagement qui accroit la fonctionnalité de nos espaces extérieurs, l'esthétique, la sécurité, etc.

D'autres projets ?

Un projet majeur est la mise en place d'un restaurant universitaire où les usagers pourraient manger en toute convivialité. Le Restaurant universitaire central du Crous est assez loin. Notre plan de développement de la FSJE vise également les objectifs suivants : améliorer la couverture Wifi, moderniser les équipements informatiques avec des salles rénovées, et refaire le laboratoire de langues. J'aimerais relancer la cérémonie de remise de diplômes telle que nous l'avions connue il y a quelques années, en proposant aux étudiants lauréats un moment agréable de célébration de leur réussite. Les étudiants doivent savoir que, quand ils réussissent, ils sont mis en valeur. Nous allons travailler main dans la main, avec l'association Themix*, pour offrir une cérémonie qui puisse allier le côté formel de notre institution mais aussi la dimension « plus jeune et libre » des étudiants. Nous avons aussi, pour le moyen terme, l'ambition de la construction d'un bâtiment qui pourrait englober l'amphithéâtre Descamps de Bragelogne.■

*(voir p6)

Mélanie Vergé-Dépré

UN JARDIN CRÉOLE AU SEIN DE L'UFR SJE

Yé lé pèp ! Des étudiants, en Master 1 Sciences politiques se sont inspirés du modèle de culture agro-écologique traditionnel : le jardin créole. Cette initiative s'inscrit au sein de la matière politique et gestion de la biodiversité, enseignée par Pamela Obertan.

Le jardin créole est un véritable patrimoine condensé de biodiversité. Il a émergé d'un mélange d'influences : africain, amérindien mais aussi européen. Il offrait aux familles modestes de quoi se nourrir et se soigner. *Jaden Kreyol Ichali*, un vrai couteau suisse, a pour objectif de restaurer et de promouvoir la biodiversité au sein du campus. Il est situé devant l'amphithéâtre Benjamin de la faculté des Sciences juridiques et économiques (SJE). Il possède une dimension sociale très active, s'exprimant aussi bien dans la transmission des savoir-faire traditionnels et de partage, que dans la promotion d'une culture de l'entraide. « *Des cours en présentiel et en distanciel seront mis en place pour savoir comment accéder au jardin, et cueillir ses présents à bon escient.* » annonce Pamela Obertan. Simé pou rékolté ! Pran gad i paka fèt nimpòt kijan !

Sé grenn diri ka fé sak diri

Afin de créer ce projet, les étudiants ont eu recours à leurs ressources personnelles, mais aussi à des conseils d'intervenants externes. Leur entourage étant constitué, pour la plupart, de connaisseurs dans le domaine de l'agriculture et du jardinage. Ils ont également fourni les équipements nécessaires au jardinage, ainsi que des plants de patates douces, de grenadiers, d'atoumo, et de bien d'autres plantes du jardin créole.

Bay koko pou savon

La main d'œuvre se compose essentiellement des étudiants et de leurs professeurs. Ils s'y consacrent les jeudis et durant leur temps libre. Deux étudiants, en particulier, entretiennent leur jardin. « *C'est un privilège pour moi, car en 2018 j'étais le responsable pédagogique du jardin créole au collège Front de Mer et j'en ai fait mon mémoire.* » nous fait part Jean-Marie Nankin, éducateur spécialisé pour les adolescents difficiles. « *Ce sujet m'est familier car je travaillais déjà la terre avec mes grands-parents.* » confie Frenel Veliance. Tous les intervenants ont espoir que Jaden Kreyol Ichali porte ses fruits au-delà de la faculté SJE. ■

Samyrah Gustave et Marie-Flore Cadet

© Noa Flason

© Noa Flason

Rendez vous sur le site Internet de Jaden Kreyol Ichali, en scannant ce QR code

INAUGURATION DU JARDIN

© Noa Flason

© Noa Flason

© Noa Flason

« Si bato pa rivé o kontrè nou rivé ! »
Le parrain, Dr Henri Joseph,
pharmacien et docteur en Pharmagnocie.
Parrain de Jaden Kreyol Ichali

AU CŒUR DU SURETIER

Le suretier, *Ziziphus mauritiana* de son nom scientifique, aussi connu comme jujubier, est un arbre tropical de 10 m de haut. Attention aux épines qui protègent ses fruits ! Il produit un fruit acide et vert entre octobre et janvier : la pomme surette ou jujube (à ne pas confondre avec le fruit du mancenillier). Lorsqu'il murit, il passe du jaune au marron, et perd de son acidité. Il est apprécié en punch et peut être mangé directement, ou en confiture. Les bourgeons sont appréciés en décoction pour leur vertu curative contre la toux. ■

(Source : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Cirad)

Jérôme Zig

MIZIK É TRADISYON

© Adrien Abou

Jeudi 10 novembre 2022, l'Enseignement complémentaire libre (ECL) de chant avait organisé une journée masterclass de chant. Retour sur cet événement.

À la croisée des styles

La présence d'un invité spécial, Gino Sitson, musicien et musicologue camerounais basé à New York, a permis de mettre en relation différents styles musicaux. Le musicologue et compositeur-interprète camerounais a pu rencontrer Lydia Barlagne, intervenante pour l'ECL de chant et coach vocale. Dans cette masterclass, Lydia Barlagne et Gino Sitson chantent ensemble mais aussi avec les étudiants sur un fond de ka une musique aux influences camerounaises et guadeloupéennes.

S'épanouir

Les étudiants, inscrits à l'Enseignement complémentaire libre (ECL) de chant, bénéficient d'un vrai moment de détente ludique tous les jeudis après-midi. Cet enseignement est assuré depuis 2019 par Lydia Barlagne, coach vocale, et Jean-Philippe Blacodon, responsable de la vie des campus de l'Université de Antilles et directeur du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS). « *L'objectif était d'offrir, aux étudiants, une activité à côté de leurs études qui puissent leur apprendre à s'épanouir, à se poser, et à développer des compétences parallèles.* », détaille Lydia Barlagne.

Porteur de tradition

La tradition est mise à l'honneur au sein de l'ECL chant. L'enseignement se focalise sur la musique traditionnelle gwo ka. « *Travailler sur la musique traditionnelle est une étape importante dans la vie de toute personne qui vit en Guadeloupe. C'est ce qui fait aussi notre identité.* » déclare la coach vocale à l'intérieur de l'amphithéâtre Mérault. La voix de Lydia Barlagne résonne au son des tambours. « *Jean-Philippe m'a proposé de tester des chants gwo ka et de voir comment ça se passe. Ce n'est pas forcément le style dans lequel je suis le plus à l'aise, même si j'ai eu la chance de travailler avec des grands noms du gwo ka, notamment avec le groupe Kafé et avec Édouard Ignol. Mais, j'ai relevé le défi.* » avoue Lydia. Pour Jean-Philippe Blacodon, enseigner la musique traditionnelle s'est fait tout naturellement : « *Le gwo ka est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco voilà déjà 8 ans.* » Celia Jean-Alexis, vice-présidente du pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles, assistant à la masterclass, approuve : « *Cet enseignement permet aux étudiants étrangers d'agrandir leurs champs de culture.* »

Mélanie Vergé-Dépré

© Adrien Abou

© Adrien Abou

DIDIER DESTOUCHES, L'ARTISTE AUX MULTIPLES FACETTES

Didier Destouches, universitaire, est l'auteur de plusieurs recueils tels que *Caramel blues*, *Les cantiques de l'onde*, *Solaires*, *L'écume et l'azur**. **Il évoque ses débuts dans l'écriture et l'art poétique.**

Du confinement à la poésie

Didier Destouches aime lire depuis son adolescence, sans avoir toujours été un lecteur de poètes. « *Lors de la crise Covid et le confinement, j'ai éprouvé le besoin vital de lire beaucoup de poésies, mais aussi de proposer, sur les réseaux sociaux, des textes pour apporter un peu de soulagement, "des maux par les mots". Depuis, je n'ai cessé d'écrire au gré de mon inspiration, tout en m'initiant à plusieurs formes de poésies par la lecture et par l'écoute.* » Véritable révélateur de talent, il s'est aussi mis à la peinture pour accompagner son écriture. Ses différents tableaux nous montrent la beauté de la Guadeloupe sous ces divers angles.

Poésie : l'art du partage

Le partage régulier de ses poèmes est, par la suite, devenu la source de publication de quatre recueils, mais aussi de la création d'une revue numérique participative autour de la poésie : Filé Zétwal publié sur Facebook. « *J'ai été beaucoup influencé, voire envoûté, par le poème "Le bateau ivre" de Rimbaud. Il reste pour moi le plus beau texte jamais écrit. J'apprécie particulièrement les sonnets de Shakespeare et de Michel-Ange. Les extraordinaires poèmes en audio de Saint-John Perse (recueil* Vents et Amers*) et de Verlaine m'ont également beaucoup plu.* » Il s'inspire beaucoup de l'amour, « *la beauté des femmes, de la nature, de mon pays la Guadeloupe, mais aussi de la révolution numérique, de la recherche d'élévation de l'âme humaine et de la résilience antillaise.* »

Libre et multiple

Sur sa chaîne YouTube, *Poèmes solaires*, il déclame des poèmes connus et moins connus. Il propose certains de ses poèmes, des podcasts et des vidéos d'histoire de la poésie, de la littérature et des documentaires sur de grands auteurs, poètes, écrivains et philosophes. « *La poésie est un art. La poésie est parole. C'est un art majeur multiple, ancestral, mondial, parfois codifié mais souvent, libre. Elle a ses maîtres tout autant que ses muses. La poésie véhicule des messages et transporte des rêves. Elle est accessible, même quand elle se veut inaccessible, car elle se comprend d'abord avec le cœur. La poésie est une sève qui s'élève de la racine de nos souffrances et de nos regrets, aux frondaisons de nos joies et de nos espoirs. Elle est sœur de la mélancolie et compagne de la joie.* »

Marie-Flore Cadet

C'est quand se lève le matin froid
Que je regarde au fond de toi
Et les ruisseaux de tes jardins
Me chantent les joies du lendemain
C'est quand se lève le matin froid
Que l'Amour me rappelle ses lois
Que ta présence est ma prison
Et t'adorer mon seul horizon
C'est quand je suis auprès de toi
Que je sais n'avoir jamais eu le choix
Entre vivre libre ou mourir
Car te chérir c'est un peu périr
Et ce n'est qu'auprès de toi
Que s'évanouit mon effroi
De contempler demain un soleil mort
Car ton amour est mon aurore
Extrait de « Mon Aurore », publié dans le recueil *Caramel Blues*

* Disponibles en librairie et sur les plateformes numériques

LE MYSTÈRE DES ÉPAVES

Les épaves de navires situées dans le port de Pointe-à-Pitre, font encore aujourd'hui l'objet d'un travail d'identification. Elles sont au cœur d'enjeux environnementaux.

La question du repérage et de l'identification des épaves de navires est le centre des préoccupations de l'achéologie sous-marine. Certains chercheurs, à l'instar de Jean-Pierre Moreau, ont déjà réalisé des travaux dans ce sens. Dans son ouvrage intitulé *Guide des trésors archéologiques sous-marins des Petites Antilles*, il évoque notamment le cas du Marquis de Narbonne, un négrier échoué à Pointe-à-Pitre le 19 avril 1776. Néanmoins, les bateaux échoués n'ont pas encore été tous identifiés. Le travail de recherche se poursuit de nos jours. L'association Prépasub, fondée par Bernard Vicens en 1991, participe au recensement et à l'étude des épaves situées aux alentours de notre archipel. Un de ses objectifs affichés est de constituer une « *banque de données archéologiques sous-marines dont la finalité est de protéger, de manière préventive, les richesses archéologiques guadeloupéennes tout en favorisant, en amont, de grands projets d'aménagement du littoral* ». Concernant les circonstances de naufrage de ces navires, il en ressort qu'une des causes majeures reste les intempéries et en particulier les ouragans.

Un danger pour l'environnement

Parmi les bateaux échoués, certains peuvent représenter de véritables dangers pour l'environnement. En effet, ils contribuent à la pollution sous-marine. Les épaves peuvent ainsi contenir des hydrocarbures et émettre des particules de plastique dans l'océan. Ces pollutions ont pour effet l'effondrement de la biodiversité, l'eutrophisation des milieux marins, l'acidification des eaux ou encore la perte de moyens de subsistance pour les populations tirant leurs revenus de la mer. Or, les océans produisent 50 % de l'oxygène que nous respirons et jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire.

Un délit

Abandonner un bateau constitue d'ailleurs un délit. Selon l'article L5642-2 du Code des transports (loi du 17 décembre 1926) : « *Est puni de deux ans d'emprisonnement le fait, pour tout capitaine, de rompre son engagement et quitter le navire avant d'avoir été remplacé* ». Selon le commandant du Grand Port Maritime de la Guadeloupe, les épaves debateaux seront prochainement retirées. En 2017, l'établissement public a choisi de recourir à un marché public dans le but d'évacuer 29 épaves de navires dans la rade de Pointe-à-Pitre, dont certaines se situent dans le secteur de Carénage. Le choix des prestataires est en cours.

Opportunité économique

Les navires échoués sont également une opportunité économique en matière de tourisme. En Guadeloupe, de nombreux sites d'épave peuvent être aujourd'hui visités. Le ferry échoué dans la baie des Saintes en est un exemple. En outre, certaines organisations répertorient les sites d'épaves visitables dans le cadre d'activités nautiques ou de plongées sous-marines. ■

Adrien Abou et Noa Flason
(Photographie : Adrien Abou)

Sources : Jean-Pierre Moreau, *Guide des trésors archéologiques sous-marins des Petites Antilles*, 1988
Bernard Vicens, *Racines sous-marines*, 2011.

LES FUSILLÉS OUBLIÉS DE FOUILLOLE

La révolte en Guadeloupe contre le rétablissement de l'esclavage s'est terminée par l'exécution des rebelles en mai 1802. Une stèle commémorative leur rend hommage sur le campus de Fouillole.

©Adrien Abou

Peu de personnes connaissent l'existence de la stèle commémorative dans la cour de la faculté de Droit de Fouillole. « *Cette fusillade est tombée dans l'oubli. Il est nécessaire de l'ériger en symbole de la résistance face à l'oppression esclavagiste, et de l'adhésion à l'idéal républicain et révolutionnaire. La stèle et son emplacement est symbolique car l'Université est un lieu de savoir, où on doit dire les vérités historiques, et donc d'émancipation.* » explique Didier Destouches, chercheur et Maître de conférences en histoire de droit et des institutions.

Héros de la résistance

Février 1794, première abolition de l'esclavage en Guadeloupe : la révolution et les idées républicaines (liberté et égalité), donnent aux nouveaux libres un espoir de jours meilleurs. Mais après huit ans de liberté, le 6 mai 1802, Napoléon Bonaparte envoie Richepance aux Antilles pour rétablir l'esclavage. Un certain nombre de soldats, dont les officiers Louis Delgrès et Joseph Ignace, refusent de se soumettre au nouveau décret. Richepance désarme les militaires antillais, les humilie, en retirant leurs uniformes et les emprisonne enchaînés. Ignace rejoint Delgrès à Basse-Terre au Fort Saint-Charles (aujourd'hui Fort Delgrès). Le 10 mai 1802, Delgrès adresse une lettre intitulée *À l'univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir*, pour revendiquer le droit de résistance à l'oppression. Il lance un appel à la fraternité. Richepance part au fort éliminer ce bastion de la résistance, avec le renfort de planteurs et d'autres hommes de couleurs. Le 22 mai, les deux officiers, avec leurs soldats et leur famille, réussissent à sortir du Fort, Delgrès part se réfugier à l'habitation Danglemont à Matouba, Ignace retourne à Pointe-à-Pitre, avec des hommes et ses deux enfants.

Inauguration de la stèle

Le 27 mai 2022, l'inauguration de la stèle à la mémoire des fusillés de 1802 a eu lieu, à l'initiative de Sébastien Mathouraparsad, chercheur et Maître de conférences en économie. Cette journée a commencé par un colloque scientifique sur l'esclavage, suivi d'une exposition artistique (fresque de l'exécution). Elle s'est terminée par une marche aux flambeaux de la Place de la Victoire jusqu'à Fouillole.

Fin de la rébellion

Sur sa route, Ignace recrute des soldats dans les habitations et y brûle les plantations. En arrivant à Pointe-à-Pitre, ils font diversion en contournant le pont de la Gabarre, barré par un général et des hommes laissés sur place par Richepance. Ils rejoignent le Fort de Baimbridge — où se situe le lycée aujourd'hui — le 25 mai. Cette position permet de dominer au début. La troupe adverse se replie. Mais elle revient avec le renfort de soldats noirs, dirigés par l'officier Pélage. Le fort est assiégé. Ignace se suicide avec son pistolet, en proclamant le serment fait avec Delgrès : « Vivre libre ou mourir ». Le lendemain, son corps est retrouvé avec ceux de ses compagnons et l'un de ses enfants. Il est décapité. Sa tête est exposée sur la Place de la Victoire. Cent de ses compagnons de lutte y sont exécutés le jour même. Le 27 mai, les 150 autres sont conduits à Fouillole. Ils sont fusillés et leurs corps, emportés par la mer. Delgrès et ses hommes se suicident à leur tour à l'explosif le 28 mai. Le 16 juillet 1802, l'esclavage est rétabli par un arrêté de Richepance. ■

Tarimy Andrianarivo

ENTREPRENEURIAT : FACE CACHÉE

Ces dernières années, en réponse à la hausse du chômage touchant la majorité des jeunes, entreprendre pour son propre compte est apparu comme la solution. Toutefois, entreprendre comporte des risques.

Près de 47 % des jeunes de 18 à 30 ans veulent créer leur entreprise. Or, en 2022, près de 150 entreprises ont déposé leur bilan.

Pertes

Créer une entreprise présente plusieurs types de risque. L'entrepreneur doit s'y préparer avant de se lancer. Le choix de l'activité demeure important dans la mesure où celle-ci doit répondre à un besoin. En fonction de ce choix, la clientèle sera au rendez-vous ou… non ! Comment mesurer la bonne quantité de produits à fabriquer par exemple ? Le risque est de produire plus que nécessaire. Ce qui peut engendrer des pertes pour l'entreprise. Dans le même temps, produire à basse échelle peut entrainer la perte de clients potentiels.

Dettes et concurrence

Même lorsque certains fonds d'investissement sont attribués aux entreprises en création, les sommes mises à disposition peuvent s'avérer insuffisantes. L'entrepreneur peut faire un emprunt auprès de sa banque. Cette procédure comprend un risque dans la mesure où l'entrepreneur est amené à rembourser cet emprunt. Le moindre retard peut entrainer des pénalités financières, et donc mettre en danger l'entreprise. Développer une entreprise amène aussi à se confronter à un bon nombre de concurrents, parfois à de grandes firmes. Il faut une stratégie pour arriver à s'imposer et à se stabiliser sur le marché.

Solitude

Qui dit entreprendre seul, dit supporter les pertes, les dettes et le stress… parfois seul ! Cela implique aussi de faire beaucoup d'heures supplémentaires, pour veiller au bon déroulement de l'activité. Toutefois, les risques ne doivent pas freiner la réalisation de des projets. « *Être ambitieux nécessite de se donner sans tricher et d'être prêt à accepter les hauts et les bas de l'entrepreneuriat. Sans une résilience hors norme, aucune chance que la vision se réalise.* » indique Olivier Goy, fondateur de la société October qui œuvre afin de fournir aux entreprises qui en ont besoin des financements pour débuter leurs activités. ■

Tiphanie Maddy

UN PAS VERS LES IMPÔTS

Toute personne majeure domiciliée en France ayant perçu des revenus, ou non, l'année précédente doit souscrire une déclaration à renvoyer au fisc.

À partir de quel âge déclarer mes impôts sur le revenu ?

Les impôts se déclarent dès 18 ans, si vous n'êtes plus rattaché au foyer fiscal de vos parents. À partir de 21 ans, vous êtes considéré comme n'étant plus rattaché fiscalement à vos parents : vous devez déclarer vos impôts, même en l'absence de revenus. Certains revenus sont imposables et d'autres non. Déclarer un revenu ne signifie pas forcément que vous devrez payer un impôt sur ce revenu !

Où effectuer ma déclaration ?

Sur le site Internet www.impots.gouv.fr/particulier. Si vous avez reçu un courrier de l'administration fiscale, avec les informations nécessaires à la déclaration en ligne, vous n'avez plus qu'à vérifier et à compléter, le cas échéant. Si vous n'avez pas reçu de courrier, vous devrez créer votre espace particulier. Pour récupérer vos identifiants, vous devrez indiquer votre état civil, une adresse postale et donner une copie d'une pièce justificative d'identité à votre Centre des finances publiques (soit au guichet, soit par courrier postal). Vous pourrez ensuite créer votre espace particulier en ligne avec le numéro fiscal et le numéro d'accès fourni par e-mail.

Élisabeth Celmar

MI MIZIK !

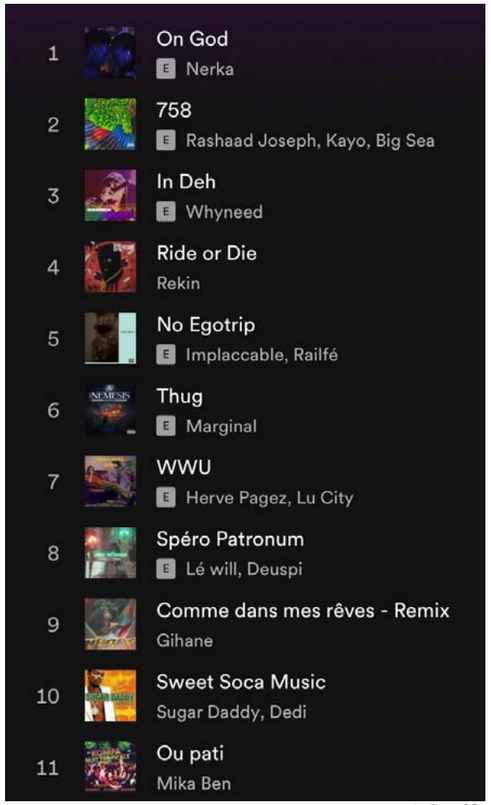

© Spotify

Cette playlist d'artistes caribéens a été élaborée par nos soins car la bonne musique diversifiée existe aussi chez nous : trap, dancehall, R&B, soca et jersey.

Kérancia Nice et Samyrah Gustave

En aparté :

Entre l'amphiteâtre Benjamin et les salles préfabriquées…

©Kérancia Nice

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Plan chlordécone

Colloque scientifique international :
CHLORDÉCONE, CONNAÎTRE POUR AGIR

Du 12 au 14 déc. 2022
En Guadeloupe

CHLORDÉCONE, CONNAÎTRE POUR AGIR

Colloque scientifique international

Du 12 au 14 décembre 2022

en Guadeloupe

Ce colloque a pour ambition de faire le point sur les connaissances, les actions concrètes ou en cours, les solutions envisagées et leur acceptabilité, et les recherches encore à mener. L'enjeu est également de favoriser le partage des résultats de la recherche.

Son objectif est de favoriser les approches transversales, les synergies entre disciplines et de dynamiser une communauté scientifique engagée, pour rendre compte des impacts de cette contamination et développer des solutions adaptées aux territoires.

Ce colloque est organisé par le Comité de Pilotage Scientifique National (CPSN) et la Coordination Locale de la Recherche sur la Chlordécone aux Antilles (CLoReCA) du plan national chlordécone IV. L'organisation du colloque bénéficie du soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et des préfectures de Guadeloupe et de Martinique.